

Maître Rémi CHAMPRU,
Membre de la SELARL LRJ
Avocat au Barreau de Tarascon
12 place Colonel Berrurier
13150 TARASCON

SCP DRUJON d'ASTROS & ASSOCIES
Maître Caroline PAYEN
9 bis place John Rewald Les patios de Forbin
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tel : 04.42.17.00.20 - www.drujondastros-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE EN UN LOT

UNE MAISON A USAGE D'HABITATION

élevée de deux étages sur rez-de-chaussée
Située à ARLES (Bouches-du-Rhône) (13200), 41 Quai de la Roquette
Cadastré lieudit 41 QUAI DE LA ROQUETTE
Section AC n° 339 pour une surface au sol de 208,76 m².

MISE A PRIX : 316.800 € (TROIS CENT SEIZE MILLE HUIT CENT EUROS)
Frais de poursuites payables en sus

VISITE : Mercredi 4 mars 2026 de 14 h 30 à 15 h 30 par Maître Laurent SCHELOUCH

ADJUDICATION FIXEE AU MERCREDI 11 MARS 2026 A 9 H 00

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TARASCON (13150),
siégeant près ledit Tribunal, 28 Allée du Général Jennings de Kilmaine,
où les biens immobiliers ci-dessus désignés seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur

CONDITIONS DE L'ADJUDICATION :

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution par Maître Rémi CHAMPRU Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de TARASCON où toute personne peut en prendre connaissance.

Il est précisé en outre que les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de TARASCON qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de la CARPA et que les frais

exposés pour parvenir à ladite vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Au cabinet de l'avocat poursuivant et sur les sites **www.aventes.fr** et **www.drujondastros-avocats.com**
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de TARASCON (RG N° 24/00009)

Signé : Me Rémi CHAMPRU
Avocat